



Saint Genest Malifaux  
Le 14 01 2010

## RÉHABILITATION DU PETIT GYMNASE / ST GENEST MALIFAUX NOTICE EXPLICATIVE

### 1/ OBJET DU PROJET

Le projet consiste en la réhabilitation du petit gymnase, construit en 1977 situé à la Croix de Garry. Les vestiaires, qui ont déjà fait l'objet d'une récente réhabilitation ne sont pas concernés par le présent projet, qui s'attache à la réhabilitation de la partie " aire de jeu ".

### 2/ OBJECTIFS POURSUIVIS

Le but de cette réhabilitation est de quatre ordres:

- Amélioration de la sécurité des utilisateurs:
  - Mise au normes en matière de sécurité incendie (désenfumage)
  - Amélioration de la sécurité de la pratique sportive par changement du revêtement de sol.
  - Amélioration de la sécurité par la dépose des vitrages non protégés.
  - Réfection complète de l'électricité
  
- Amélioration du confort d'usage:
  - Amélioration du confort thermique (suppression des courants d'air l'hiver et des surchauffes d'été)
  - Amélioration du confort acoustique (traitement de l'ensemble des parois)
  - Amélioration du confort hygrométrique et olfactif (installation d'une ventilation)
  - Amélioration de l'entretien et de l'hygiène du sol (sol au nettoyage facile)
  - Amélioration de la qualité de l'éclairage artificiel (lustrerie adaptée)
  - Amélioration de l'utilisation pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées.  
( limitation des résonances, suppression des seuils...)
  
- Amélioration du bilan énergétique:
  - Isolation thermique de l'ensemble des parois
  - Changement des menuiseries extérieures
  - Création de sas d'entrée
  - Installation d'éclairage à faible consommation
  
- Réhabilitation du bâtiment du fait de son vieillissement.
  - Réfection de l'étanchéité du toit.
  - Ravalement et réparation des façades.
  - Embellissements intérieurs (peintures, bardages...)
  - Réfection de l'ensemble des installations électriques

### **Gilles Gential**

Architecte DPLG / École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint Étienne  
Conseiller en Environnement / D.U. troisième cycle - Université Jean Monnet - Saint Étienne  
Architecte Naval / CEAA d'Architecture Navale - École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette  
Expert Architecte membre du Collège National des Experts Architectes Français

Rue Jean Meunier - 42660 Saint Genest Malifaux - Tel : 04 77 39 06 05 - 09 64 30 82 81 - Mel [arcad.st.genest@orange.fr](mailto:arcad.st.genest@orange.fr)  
L'Escoussés - 32380 Saint Léonard - Tel : 06 80 90 44 39 - Mel : [arcad.st.leonard@orange.fr](mailto:arcad.st.leonard@orange.fr)  
- numéro national d'inscription à l'Ordre des Architectes : 33216 -

*membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté*

### 3/ CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un soin tout particulier a été apporté à privilégier les solutions les plus douces " d'un point de vue environnemental:

- Utilisation en priorité de matériaux naturels recyclables:

- Bardages et menuiseries en bois.
- Sol naturel en linoléum (parfaitement naturel et recyclable).
- Choix de peintures et lazures respectant l'environnement.

- Limitation au maximum des déperditions thermiques et du bilan énergétique:

- Isolation thermique soignée de l'ensembles des parois.
- Traitement des points singuliers. (Dallage, pont thermiques)
- Création de sas thermiques.
- Installation d'éclairage basse consommation.

- Limitation des déplacements:

- Les technologies de mises en œuvre accessibles aux entreprises locales sont privilégiées de façon à limiter les déplacements de matériel, matériaux et personnels.

- Choix de matériaux issus de filières locales. ( les bardages proposés, issues d'essences locales, sans transformations importantes pourront être issus de la filière bois locale. J'estime le cubage de bois nécessaire à cette opération à environ 20 m3.

- Choix énergétique:

- En l'absence d'alternatives pertinentes, et compte tenu que son fonctionnement donne globalement satisfaction, la chaudière fioul sera conservée en l'état. Le diagnostic thermique réalisé en 1986 relevait une faible consommation du fait de la température d'usage assez basse. (15 °C)

L'accent, d'un point de vue énergétique, à été mis sur la limitation maximale des déperditions. Suivant les prescriptions de la même étude, on peut espérer un gain de consommation de l'ordre de 30 %, avec un confort amélioré.

#### **Gilles Gential**

Architecte DPLG / École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint Étienne  
Conseiller en Environnement / D.U. troisième cycle - Université Jean Monnet - Saint Étienne  
Architecte Naval / CEAA d'Architecture Navale - École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette  
Expert Architecte membre du Collège National des Experts Architectes Français

Rue Jean Meunier - 42660 Saint Genest Malifaux - Tel : 04 77 39 06 05 - 09 64 30 82 81 - Mel [arcad.st.genest@orange.fr](mailto:arcad.st.genest@orange.fr)

L'Escoussés - 32380 Saint Léonard - Tel : 06 80 90 44 39 - Mel : [arcad.st.leonard@orange.fr](mailto:arcad.st.leonard@orange.fr)

- numéro national d'inscription à l'Ordre des Architectes : 33216 -

*membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté*